

5870
51

Mariotakis

Christide

Gelsenkirchen bei
Treiblingen

Lith.

Messieurs
 Messieurs de la
 Commission
 royale de
 l'art et de
 l'architecture
 de Bruxelles

Bruxelles
 Belgique

18/3

Ich befinde mich im Besitze eines
 Gemäldes auf Holz gemalt. Auf der Rückseite dieses Bildes
 stehen mit Bleistift die Worte (Museum de Bruxelles). Der
 Titel des Bildes soll lauten "die verbotene Schrift". Mein Großvater
 kaufte das Gemälde vor ca 30-40 Jahren in Antwerpen von einem
 Metzger. --

Bitte geben Sie mir Nachricht, ob es sich
 um ein gestohlenen Original handeln kann.

Respektvoll

Aristides Assaridekis, Selsentkirchen, Heilinger Elisabethstr. 6

18 mars 1931.

C

Monsieur,

Nous possédons dans notre Musée d'Art Moderne un tableau de Charles Ooms, intitulé : " La Lecture Prohibée ". Cette oeuvre est peinte sur toile et mesure 1.38 de haut sur 1.08 de large. Elle est datée de 1876. Elle fait partie de nos collections depuis cette même année 1876. Peut être votre tableau est-il une copie du tableau du Musée de Bruxelles. Si vous voulez nous envoyer une photographie, nous la confronterons avec notre tableau. Ou bien, nous pourrions vous adresser, moyennant paiement, une photographie de ce dernier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Aristide Assariotakis

Elisabethstrasse, 6,

Gelsenkirchen bei Treilinger.